



## **Interpellation - 24\_INT\_163 - Grégory Bovay et consorts au nom du groupe PLR - Quelles solutions provisoires en attendant la prison des Grands-Marais ?**

### Texte déposé :

Afin de répondre à la surpopulation carcérale chronique du Canton, le Conseil d'État a l'objectif de construire en une seule étape le futur établissement pénitentiaire des Grands-Marais, avec une mise en service progressive des 410 places du site dès 2030. Or, tout laisse à penser que ce délai ne pourra pas raisonnablement être tenu eu égard aux oppositions quasi programmées du projet et à l'explosion des coûts (+47%) pour atteindre désormais un montant total de 411,1 millions. Par conséquent, tout laisse à penser que les travaux ne débiteront pas avant 2027.

Dans l'intervalle, il est primordial pour garantir la sécurité de la société que d'autres mesures doivent continuer à être déployées à l'ensemble des établissements existants. Parmi celles-ci, le chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) a indiqué travailler sur l'opportunité de développer des espaces modulaires tels que ce qui existe dans les cantons de Berne et de Zurich. Il y a plus de dix ans, le canton de Bâle-Campagne avait mis en service des conteneurs pour héberger les détenus dans les prisons existantes. Le canton de Berne a envisagé une solution similaire pour pallier le manque de places induit par une nette augmentation de la détention de sécurité et de l'exécution des courtes peines.

Au regard de ce qui précède, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes :

- Qu'entend le chef du DJES lorsqu'il parle des espaces modulaires ?
- Les conteneurs font-ils partie des espaces modulaires pris en considération dans la réflexion ? si non, pourquoi ?
- Qu'en est-il de l'état d'avancement du développement des espaces modulaires ?

L'on remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. Carole Dubois (PLR)
7. Carole Schelker (PLR)
8. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
9. Denis Dumartheray (UDC)
10. Elodie Golaz Grilli (PLR)
11. Fabrice Moscheni (UDC)
12. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
13. Florence Gross (PLR)
14. François Cardinaux (PLR)
15. Georges Zünd (PLR)
16. Gérard Mojon (PLR)
17. Graziella Schaller (V'L)
18. Jacques-André Haury (V'L)
19. Jean-Daniel Carrard (PLR)
20. Jean-Franco Paillard (PLR)
21. Jean-François Cachin (PLR)
22. Jean-Louis Radice (V'L)
23. Jean-Luc Bezençon (PLR)
24. John Desmeules (PLR)
25. Josephine Byrne Garelli (PLR)
26. Laurence Bassin (PLR)
27. Laurence Creteigny (PLR)
28. Loïc Bardet (PLR)
29. Marc-Olivier Buffat (PLR)
30. Marion Wahlen (PLR)
31. Michael Wyssa (PLR)
32. Nicolas Suter (PLR)
33. Nicole Rapin (PLR)
34. Olivier Petermann (PLR)
35. Philippe Germain (PLR)
36. Philippe Miauton (PLR)
37. Pierre-François Mottier (PLR)
38. Regula Zellweger (PLR)
39. Stéphane Jordan (UDC)
40. Thierry Schneiter (PLR)